

Évaluation de compétences professionnelles visant une certification



Public visé

Évaluateur(trice)s de compétences professionnelles



Modalités

Avec ou sans formation



Intervenant

Évaluateur certifié OF habilité



Éligible au CPF



Tarif

Forfait 650 € HT
si évaluation en distanciel

Forfait 850 € HT
si évaluation en présentiel

**Hors formation
& frais de déplacement**



Le (La) titulaire de la certification a pour mission de coordonner le projet d'évaluation en analysant le besoin, en présentant le dispositif choisi, et en définissant le plan d'action (préparation des entretiens, communication). Puis d'évaluer les compétences en mettant en œuvre des techniques d'entretien et des méthodes d'évaluation des compétences et en utilisant des outils ad hoc.

Référentiel d'activités

- **Préparer l'évaluation**, en prenant compte la faisabilité du projet et en identifiant les documents spécifiques à intégrer, afin de faciliter le processus d'évaluation
- **Organiser l'évaluation**, en identifiant et mobilisant les outils et acteurs nécessaires à sa mise en œuvre, afin qu'elle ait lieu dans les conditions définies par le dispositif de certification
- **Conduire l'évaluation**, selon les modalités et les outils prédéfinis, afin d'apprécier le plus justement la maîtrise des compétences des candidats
- **Restituer les résultats de l'évaluation**, à l'aide du référentiel et de la grille d'évaluation, afin d'identifier et qualifier les compétences acquises et non-acquises
- **Communiquer avec les parties prenantes**, en s'adaptant à son public, afin de restituer les résultats de l'évaluation avec clarté et précision



Contact :
cqp@unidis.fr

